



Championnats de Nouvelle Aquitaine au sabre 2024

Epreuves Individuelles de M13 a Vétérans

& Equipes de M15 a Vétérans

&

Tournoi Sabre

Individuels M9 et M11

Samedi 10 février 2024

COSEC DE SAIGE

rue des Resedas,

33600 PESSAC.



REGLEMENT :

Conformément aux cahiers des charges de la FFE et du règlement sportif du CRENA.

ENGAGEMENTS :

Les engagements des tireurs et arbitres devront être réalisés par Internet sur le site de la FFE au plus tard

Le mercredi 7 février 2024 à 23h59

A NOTER : Aucun engagement ne sera pris par téléphone ou par mail. Les droits d'engagements des tireurs inscrits mais absents le jour de l'épreuve devront être pris en charge sur place par le responsable du club concerné. A défaut, ces droits seront facturés à posteriori au club.

Les droit d'engagements s'élèvent à :

- **10,00 €** par tireur de M15 à Vétérans
- **8,00 €** par tireur de M9 à M13
- **20,00 €** par équipe

DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera formé sur place et composé de 3 personnes, il organisera les formules particulières et tranchera sans appel les cas litigieux.

TENUE :

Tenue réglementaire obligatoire aux normes FFE. L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article 14bis§3 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls ... »

ARBITRAGE :

Un arbitre sera engagé par les clubs pour 4 tireurs présentés dans une catégorie (exemple : 3 M17 hommes + 1 M17 dames = 1 arbitre). Les noms des arbitres devront être communiqués en même temps que seront engagés les tireurs. **Tout arbitre inscrit sur l'Extranet (quel que soit la catégorie) devra être présent et devra arbitrer.** S'il n'est pas présent, il devra être remplacé par un arbitre au moins de niveau inter-départemental et le club devra avertir par mail avant le jeudi précédent l'épreuve, du nom de ses arbitres.

Les arbitres devront se présenter sur la première épreuve impliquant un tireur du club qu'il représente et ils devront rester à disposition des organisateurs jusqu'à leur libération. Indemnisation selon le tarif fédéral.

Si l'arbitre de club est absent le jour de l'épreuve, **le ou les tireurs ne pourront participer à l'épreuve** (sauf s'il est remplacé par un autre arbitre)). Les arbitres devront être de niveau formation Régionale minimum (cf Règlement de l'arbitrage). Engagement des arbitres en ligne sur le site de la FFE.

Les arbitres seront indemnisés selon le tarif fédéral. Pour bénéficier de ce tarif, les arbitres devront se tenir toute la journée à la disposition de l'organisateur.

FORMULE & RECOMPENSES:

Pour l'individuel : 1 tour de poule et tableau d'élimination direct.

Pour les équipes : Tableau (à partir de M15)

Les 4 premiers tireurs/équipes seront récompensés.

RESTAURATION :

Un buffet fonctionnera pendant toute la durée de la compétition sur les deux jours (sandwichs, boissons, cafés, ...)

HORAIRES DES APPELS :

→ Samedi 10 février 2024 :

	Appel	Scratch	Début
M13 Garçons Filles	10h00	10h15	10h30
M9 Garçons Filles			
M11 Garçons & Filles	11h30	11h45	12h00
M15 Garçons Filles	13h00	13h15	13h30
M17 Garçons et filles	15h00	15h15	15h30
M20, Séniors, Vétérans H&F	15h30	15h45	16h00

Nota : La compétition par équipes aura lieu à la suite des épreuves individuelles

HEBERGEMENTS

Autres hôtels à proximité

- **Hôtel Première Classe** : 4 bis rue Antoine Becquerel Pessac 08.92.70.70.81
- **Hôtel Campanile Bordeaux Sud Pessac** : avenue du Haut- L'évêque Pessac 05.56.36.18.56
- **Hôtel Ibis Bordeaux Pessac** : 8 rue Antoine Becquerel Pessac 05.56.07.27.84

RENSEIGNEMENTS :

Camille Brossard : 06.64.50.40.34 (Maitre d'Armes)

Jérôme Clouard : 06.85.03.79.87 (Président)



CHARTRES DE BONNE CONDUITE

CODE DE BONNE CONDUITE DU MAÎTRE D'ARMES

1. Respecter le code de bonne conduite et le faire respecter par ses tireurs
2. Développer l'esprit sportif dans ses règles et s'appliquer à les tenir comme les faire respecter
3. Construire une pratique sportive équilibrée en relativisant les enjeux sportifs
4. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
5. Respecter les Adversaires et Tiers dans un esprit sportif et de bienveillance collective
6. S'opposer à toute tricherie, discrimination et violence : qu'elles soient verbales ou physiques
7. Faire respecter le matériel et les installations mis à disposition de tous
8. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DU TIREUR

1. Se conformer aux règles de la FFE
2. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
3. Respecter les Adversaires et Tiers en étant maître de soi en toutes circonstances : dans ses actes et ses paroles
4. Etre loyal, tolérant dans son activité sportive : accepter la victoire comme la défaite avec modestie sans ridiculiser l'adversaire et reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite
5. Refuser toute forme de tricherie, de discrimination et de violence
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique

CODE DE BONNE CONDUITE DES PARENTS / SPECTATEURS

1. Faire respecter le code de bonne conduite à son enfant
2. Veiller à l'équilibre et la pratique sportive de son enfant en relativisant les enjeux d'une rencontre
3. Respecter l'Arbitre et ses décisions en toutes circonstances : en acceptant toutes ses décisions, sans jamais remettre en doute son intégrité et ses connaissances
4. Soutenir son tireur ou son équipe en respectant l'adversaire
5. Respecter, échanger, dialoguer de façon constructive avec les autres parents et accompagnateurs
6. Respecter la propreté des installations et du plateau technique
7. Faire du spectacle sportif une fête

